



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Lundi 17 Août 2015
A 18 H 30 - Salle du 3^{ème} âge

Membres du Conseil Municipal :

ABOAF Christine, BASSÉ Freddy, BOUCABELLE Michel, CALCOEN Guy, FUND Sabine, GALANT Jean, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LAPALU Christian, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PAGES Jocelyne, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, VERMANDELE Delphine, VIDAL Mathieu.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers absents :	5
Procurations :	5

Secrétaire de séance : Mme. Joëlle GOUY-RATAJCZAK.

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du 1^{er} juin 2015.

Accord à l'unanimité

2. Délibération pour admission en non valeur de loyers impayés année 2008.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'admission en non-valeur du trésorier principal dressée sur l'état des produits communaux irrécouvrables du 1^{er} juillet 2015 pour un montant de 1 094.00 € concernant l'année 2008.

Il propose au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur les produits communaux irrécouvrables portés sur l'état dressé par le Receveur Municipal, et que cette dépense soit imputée à l'article 6541 du Budget 2015.

Accord à l'unanimité

3. Délibération pour signature convention discobus été 2015.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération propose à la commune, comme chaque année, de participer à l'action « Discobus » pour laquelle il convient de signer la Convention de partenariat.

Accord à l'unanimité

4 Délibération pour location cellule n° 5 en Z.A. à M. CALCOEN Cyril Garaqiste.

Location de la cellule n° 5 aux Ateliers Municipaux en Z.A. à M. CALCOEN Cyril Garaqiste. Bail commercial précaire de 24 mois au prix de 300.00 € HT mensuels à compter du 1^{er} octobre 2015

Accord à l'unanimité
(Hors présence de M Guy CALCOEN)

5. Délibération pour Décisions Modificatives N° 1 au Budget Primitif 2015.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de modifier le Budget Primitif 2015 pour permettre le paiement de la facture d'un montant de 4 671.68 € au Syndicat de voirie d'un pour la création de Locaux Poubelles et permettre également de passer les opérations d'ordre concernant les frais d'études d'Accessibilité des Bâtiments communaux qui ont été suivis de travaux soit la somme de 2 870.40 €.

Accord à l'unanimité

6. Devis VEOLIA Eau création conduite AEP lieu-dit « La Pépinière » et Décision Modificative N° 2 pour permettre son paiement.

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis de VEOLIA EAU pour la pose d'une conduite AEP au lieu-dit « La Pépinière » pour un montant de 1 130.64 €. Et les informe qu'il convient de modifier le Budget Primitif 2015 pour permettre de régler cette facture qui n'était pas prévue.

Accord à l'unanimité

7. Courrier d'un administré qui signale un problème d'écoulement des eaux pluviales Route de Sainte-Valière.

Le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de M. DUCEL Jean qui informe d'un problème d'écoulement des eaux pluviales route de Sainte-Valière. Etude d'une servitude de réseau à mettre en place avec les propriétaires rendez-vous de la commission des travaux sur place pour étudier la meilleure solution.

Accord à l'unanimité

8. Demande de M. LESEGENT Eric pour utiliser le puits communal « La Pépinière ».

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de M. Eric LESERGENT qui demande l'autorisation d'utiliser le Puits communal à la Pépinière.

Accord à l'unanimité

9. Elagage d'arbres « Les Allées du Pré » qui recouvrent l'Eclairage Public.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des arbustes recouvrent l'Eclairage Public lot « Les Allées du Pré » ceci malgré le contact avec les propriétaires en décembre 2015. Monsieur Jean GALANT propose d'en parler aux propriétaires.

Accord à l'unanimité

10. Divers courriers pour information au Conseil Municipal.

- Résiliation du Bail de Mme Delphine VERMANDELE
- Projet lotissement « Le Framboisin »
- Conseil Départemental (subventions 2016 à demander avant le 31 octobre 2015)
- Information sur les journées du européennes du patrimoine.

Fin de séance 20 h 00

Le Maire,

Christian LAPALU.